



COUPE EXTERIEURE U15F SAISON 2024 / 2025



ORGANISATION

Cette coupe est ouverte à tous les clubs affiliés au District d'Indre et Loire. Le droit d'engagement, fixé chaque saison par le Comité de Direction, sera prélevé sur le compte du club. Toutes les équipes de la catégorie U15F engagées en championnat à 8 seront automatiquement engagées sur la coupe extérieure U15F, les clubs ne souhaitant pas participer devront envoyer un mail avant la date communiquée. L'organisation et l'administration sont confiées à la Commission Féminine.

SPECIFICITES DE LA COUPE EXTERIEURE U15F

Licenciées	U15F, U14F, U13F (3 maxi)
Pratique / Effectif	8 x 8 + 4 remplaçantes
Aire de jeu	Demi-terrain foot à 11 Surface réparation de 26 mètres x 13 mètres
Temps de jeu	2 x 40 min
Ballon	Taille n°5
Hors jeu	Ligne médiane
Relance du GB	Dégagement de volée ou $\frac{1}{2}$ volée strictement interdit

La Coupe extérieure U15F est régie par les lois du Foot à 8.

Encadrement

Une équipe est obligatoirement accompagnée et encadrée par un(e) dirigeant(e) licencié(e) et non suspendu(e). Son nom doit figurer sur la feuille de match.

DEROULEMENT DE LA COUPE EXTERIEURE

Les dates de coupe extérieure U15F :

- 1^{ère} Phase :

- ✓ Samedi 30 Novembre 2024

- 2^{ème} Phase :

- ✓ Quart de finale : Samedi 1 Mars 2025
- ✓ Demi-Finale : Samedi 26 Avril 2025
- ✓ Finale : Mai 2025

En 1^{ère} phase :

↳ Les équipes sont réparties en 5 poules de 3 équipes sur 5 lieux différents (Par tirage au sort réalisé en réunion technique OU commission sportive)

Les 3 équipes se rencontrent en match sec

↳ Temps de jeu par match 1 x 40 minutes soit 2 matchs de 40 minutes par équipe pour les poules de 3.

↳ Un forfait entraîne une élimination directe

ATTRIBUTION DES POINTS

↳ Victoire : 3 pts

↳ Nul : 1 pt

↳ Défaite : 0 pt

A l'issue de la phase 1 : En cas d'égalité au classement, nous déterminerons les premières places selon : le Goal Average particulier, Goal Average général, meilleure attaque, meilleure défense.

QUALIFICATION

A l'issue de la phase 1 : Au classement final, les 5 premières équipes de chaque poule et les 3 meilleures 2^{èmes} sont qualifiées pour participer à la phase 2 (Quart de finale). 7 équipes seront donc éliminées.

LOIS DU JEU (voir site district)

Le règlement du Foot à 8 sera intégralement appliqué hormis « la pause coaching »

L'arbitrage à la touche par une joueuse est recommandé.

L'arbitrage au centre par un éducateur ou un dirigeant du club ne jouant pas.

LITIGE

Tous les cas non prévus au présent règlement seront réglés par la Commission Féminine du District d'Indre et Loire dont, les décisions seront sans appel.